



Conseil économique et social

Distr. générale
4 août 2000
Français
Original: anglais

Session de fond de 2000

New York, 5 juillet-1er août 2000

Points 2, 6, 7 e), 8, 13 a), 14 b) et 14 d) de l'ordre du jour

**Développement et coopération internationale au XXI^e siècle :
le rôle des technologies de l'information dans le cadre
d'une économie mondiale à forte intensité de connaissances**

**Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats
des grandes conférences et réunions au sommet organisées
sous l'égide de l'ONU**

**Questions de coordination, questions relatives aux programmes
et autres questions : coopération internationale
dans le domaine de l'informatique**

Application des résolutions 50/227 et 52/12 B de l'Assemblée générale

Questions relatives à l'économie et à l'environnement : développement durable

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : développement social

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : stupéfiants

Lettre datée du 1er août 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies*

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué du G-8 à Okinawa 2000, qui a été adopté à la réunion au sommet de Kyushu-Okinawa, tenue à Okinawa (Japon) du 21 au 23 juillet 2000.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe** comme document du Conseil économique et social.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Kiyotaka Akasaka

* Publié également sous la cote A/55/257-S/2000/766.

** A/55/257-S/2000/766, annexe.